

## Programme de formation 2019

-----

### Atelier juridique pratique d'étude de situations et d'actualisation des connaissances sur les droits des mineur·e·s isolé·e·s étranger·ère·s

**FORMATEUR·TRICE·(S) : FEDERICO COLOMBO** – juriste et formateur à ESPACE.

#### PRESENTATION / CONTEXTE

Les situations traitées au quotidien par les travailleurs sociaux laissent souvent de nombreuses interrogations, sur le plan juridique comme sur celui de la méthode. En complément des formations thématiques ou même sans avoir en avoir suivie aucune, les ateliers pratiques sont destinés aux travailleurs sociaux souhaitant partager leurs pratiques professionnelles de suivi de leurs dossiers en droit des étrangers (démarches mises en œuvre, difficultés rencontrées et solutions adoptées au cas par cas). Autour des situations présentées touchant à tous les champs du droit des étrangers et d'échanges de pratiques, cet atelier vise à développer, la pratique du droit des étrangers appliqué.

Cet atelier est aussi l'occasion de faire le point sur les modifications législatives récentes et les principales innovations jurisprudentielles.

#### CONTENU DE LA FORMATION

L'atelier commence par un point sur les nouveautés législatives et jurisprudentielles dont il semble important de connaître les dispositions les plus importantes en matière d'information.

Les stagiaires sont invités avant la formation à faire part des sujets qu'ils souhaiteraient voir aborder et des questions liées au traitement de certains de leur dossiers qu'il souhaiteraient voir traiter, afin de préparer les principaux thèmes de discussion autour desquels s'organiser l'atelier.

#### COMPETENCES VISÉES

Les formations thématiques en droit des étranger·ère·s d'ESPACE visent, en application de l'article L6313-1 (2° et 6°) du Code du travail, à :

- adapter et développer les compétences des travailleur·euse·s sociaux en matière d'accueil et d'accompagnement du public étranger confronté à des difficultés juridiques liées à son statut juridique ;
- à acquérir, dans chacun des thèmes proposés, des connaissances juridiques, entretenir ces dernières ou les perfectionner.

#### OBJECTIFS

Chaque formation proposée aborde sur une journée un thème particulier en droit des étranger·ère·s et vise à :

- connaître la réglementation applicable à chacun des thèmes de formation ;

- apprendre à la mettre en application, notamment dans des exemples concrets ;
- identifier le ou les problèmes rencontrés dans l'application du droit des étranger·ère·s afin de proposer un accompagnement et/ou une orientation adaptée.

Chaque formation peut être suivie indépendamment des autres.

## **PUBLICS CONCERNES**

Tout·e travailleur·euse social (assistant·e social, conseiller·ère en économie sociale et familiale, éducateur·rice, etc.) en relation avec les personnes immigrées et leurs familles dans tous les champs de l'action sociale (associations, centres sociaux, centres d'hébergement, administrations, collectivités territoriales, syndicats, établissements et services sociaux et de santé, etc.).

## **NIVEAU DE CONNAISSANCES PREALABLES**

- ateliers de base : aucune ;
- ateliers d'approfondissement : avoir suivi un atelier de base, avoir déjà bénéficié d'une formation juridique ou avoir les connaissances juridiques de base dans le thème proposé ;
- ateliers d'études de cas : justifier d'une pratique professionnelle dans le thème proposé.

## **MOYENS PEDAGOGIQUES**

- les formations sont assurées par des juristes d'ESPACE, du COMEDE et du CICADE, spécialistes du thème abordé ;
- les stagiaires reçoivent un dossier composé d'un support de formation, d'un recueil des textes applicables et éventuellement d'un recueil de jurisprudence, élaborés par les formateur·rice·s ;
- l'échange et la participation des stagiaires sont favorisés autour des questions abordées, notamment avec les situations rencontrées dans l'exercice de leur activité professionnelle ;
- confronter les pratiques et les approches de chacun·e à la lueur des nouvelles connaissances et méthodes acquises.

## **MOYENS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI DE LA FORMATION**

Un questionnaire d'évaluation des connaissances et des attentes est adressé à chaque stagiaire avant la formation et un questionnaire d'évaluation de la formation reçue lui est remis à la fin.

ESPACE propose en outre à tous les stagiaires de mettre en pratique les connaissances acquises en recourant à sa permanence juridique quotidienne en droit des étranger·ère·s :

- par téléphone, tous les jours de 9h00 à 12h30 : 04 95 04 30 98 ;
- par courriel : [juridique@espace.asso.fr](mailto:juridique@espace.asso.fr)

## **NOMBRE DE PARTICIPANTS**

- chaque session regroupe 15 à 20 personnes

## **MODALITES PRATIQUES**

Se référer à l'onglet formation du site d'ESPACE <http://espace.asso.fr/formation/>